



# Formulaire d'ordre permanent

## Mon don

Je souhaite soutenir les actions de l'Aide aux Personnes Déplacées et choisis de verser mensuellement au départ de mon compte

IBAN: \_\_\_\_\_

la somme de:  5 €  10 €  20 €  40 €  \_\_\_\_\_ €

à partir du: \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

au profit du compte BE41 0000 0756 7010 de l'Aide aux Personnes Déplacées avec en communication «don par ordre permanent».

## Mes coordonnées

Madame  Mademoiselle  Monsieur

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code postal: \_\_\_\_\_ Ville: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Signature:

À compléter, signer et remettre à votre banque.  
Je conserve le droit d'annuler ou de modifier cet ordre à tout moment.

## Siège social

Rue Jean d'Outremeuse 93, 4020 Liège  
04 342 06 02  
[administration@apdasbl.be](mailto:administration@apdasbl.be)  
[aideauxpersonnesdeplacees.be](http://aideauxpersonnesdeplacees.be)

## À propos de l'APD

Depuis plus de 70 ans, l'Aide aux Personnes Déplacées est active dans l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation d'exil.

## Attestation fiscale

Bénéficiez d'une réduction d'impôt de 30% dès 40 € de dons cumulés sur l'année. Une attestation fiscale vous sera envoyée en mars de l'année suivante.